

Document d'Entrée en Relation – Fiche d'informations légales

Consultant : Matthieu TOURNADE
Le : 17/08/2026

Votre consultant

Raison sociale (RCS) : MATTHIEU TOURNADE CONSEIL

Nom/Prénom : TOURNADE Matthieu

Adresse professionnelle : 61 Rue de Lyon 75012 PARIS

Tél. portable : 0678386514

E-mail : matthieu@tournade.fr

Ses habilitations

Immobilier

Habilité à intervenir, en qualité d'agent commercial, pour le compte de Stellium Immobilier SAS

Société au capital social de 150 000 € - RCS Toulouse 384 850 095 - 11 Avenue Parmentier - CS 70117 - 31201 Toulouse Cedex 2

Carte professionnelle n° CPI 3101 2015 000 001 813 « Transaction sur immeubles et fonds de commerce » sans détention de fonds, délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse.

Attestation d'habilitation conforme aux dispositions du décret n°72-678 du 20 juillet 1972.

Immatriculation à l'ORIAS

N° : 21004385 (www.orias.fr)

Financement

Mandataire d'Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de paiement de Stellium Financement

Adhérent de l'association professionnelle : ANACOFI-COURTAGE

Agissant en tant que Démarcheur bancaire et financier et Mandataire d'Intermédiaire d'Assurance pour le compte de Stellium Financement

STELLIUM FINANCEMENT - Courtier en Opérations de Banque et en Services de paiement et Courtier d'Assurance – Société par actions simplifiée au capital de 100 000 € - RCS Toulouse 842 612 707 – 11 avenue parmentier, CS 70 117, 31 201 Toulouse cedex 2 – n° ORIAS 18 006 415, Activité contrôlable par l'ACPR - Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest, 75 436 Paris cedex 9, Assurance de responsabilité civile professionnelle conforme au code monétaire et financier.

Dans le cadre de son activité d'Intermédiaire en opération de banque, Stellium Financement peut percevoir de la part des partenaires bancaires une commission ainsi que des honoraires de courtage au titre du mandat de recherche de capitaux. Dans

ce cas, le Mandataire pourra percevoir une quote-part des honoraires de courtage rétrocédé par Stellium Financement. Le cas échéant, Stellium Financement peut être amené à proposer un service de conseil au sens de l'Article 519-1-1 du CMF. Dans ce cas, les modalités de rémunération dues par le client seront précisées dans le mandat de conseil.

Les partenaires de Stellium Financement sont notamment :

■ BNP ■ CFCAL ■ Caisse d'Epargne ■ LCL ■ SOFIAP

La liste exhaustive des partenaires bancaires peut être obtenu sur le site : <https://www.stellium.fr/partenaires-bancaires-de-stellium-financement>

Stellium Financement a enregistré au cours du dernier exercice plus d'un tiers de son Chiffre d'Affaires avec ARKEA.

Mandataire d'Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de paiement pour le compte d'autres structures

Précisez, le cas échéant, si démarcheur bancaire et financier, et/ou Mandataire d'intermédiaire d'assurance dans la zone ci-dessous :

Assurance

Mandataire d'Intermédiaire d'Assurance agissant pour le compte de Stellium Courtage

Adhérent de l'association professionnelle : ANACOFI-COURTAGE

Société de courtage d'assurance de type B au capital social de 350 000 € - RCS Toulouse 421 956 509 - n° ORIAS : 07 008 919 - 11 Avenue Parmentier - CS 70117 - 31201 Toulouse Cedex 2 – Activité contrôlable par l'ACPR - Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest, 75 436 Paris cedex 9, www.acpr.banque-france.fr - Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conforme au code des assurances - www.orias.fr, hors assurance décès invalidité.

Stellium Courtage exerce son activité de courtage d'assurance conformément à l'article L.521-2, II, 1° b) du Code des assurances.

Stellium Courtage délivre un conseil basé sur les connaissances et l'expérience financière du client ainsi que sa situation financière et ses objectifs de souscription. Stellium Courtage vérifie que le contrat proposé est cohérent avec les exigences et les besoins du client en matière d'assurance (conseil niveau 1).

La société ne fournit pas de service de recommandation personnalisé au sens de l'article L 522-5 II du Code des assurances et ne vous remettra pas d'évaluation périodique du produit sélectionné au regard de vos exigences et besoins.

La société Stellium Courtage est rémunérée sous la forme de commissions négocié auprès de nos fournisseurs. Une partie de ses commissions est rétrocédée au Consultant, mandataire de Stellium Courtage.

La société Stellium Courtage ne détient aucune participation directe ou indirecte dans une entreprise d'assurance. Aucune entreprise d'assurance ne détient de participation directe ou indirecte dans la société

Le mandataire distribue exclusivement les produits des fournisseurs référencés par Stellium Courtage qui sont les suivants :

Assureurs

■ Suravenir (Vie Plus) ■ APICIL Assurances ■ APICIL LIFE ■ APICIL Epargne Retraite

Courtier Grossistes

■ ODDO BHF avec les assureurs suivants Génération Vie, Generali Vie, ORADEA

■ Eres avec les assureurs suivants : Swiss life, Spirica

■ Digital Insure avec les assureurs suivants : Groupama Gan Vie, AG2R La Mondiale, Miltis, Groupama Rhône Alpes Auvergne

■ APRIL SANTE PREVOYANCE avec l'assureur : PREVOIR-VIE

La liste exhaustive des partenaires peut être obtenue par le Client sur simple demande.

Instruments financiers

Conseiller en Investissement Financier contrôlable par l'AMF

Adhérent de l'association professionnelle, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 - www.amf-france.org, dont il s'est engagé à respecter le Code de bonne conduite/déontologie : ANACOFI-CIF

Distributeur de Stellium Invest - Société par actions simplifiée au capital de 950 000 € - RCS Toulouse 538 449 612 - 11 Avenue Parmentier - CS 70117 - 31201 Toulouse Cedex 2 Entreprise d'investissement agréée par l'ACPR - Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest, 75 436 Paris Cedex 09, www.acpr.banque-france.fr - sous le n° 10983 N.

Le service de conseil en investissement est délivré par le conseiller en investissement financier, à titre non indépendant. Il s'appuie sur la gamme de produits sélectionnés et référencés par Stellium Invest auprès de sociétés de gestion et d'émetteurs de titres avec lesquels Stellium Invest est lié contractuellement.

Dans ce cadre, le conseiller évalue une large gamme d'instruments financiers.

Dans le cadre du conseil fourni par le consultant CIF à l'investisseur final, le CIF transmettra l'ordre de l'investisseur final à Stellium Invest, en qualité d'entreprise d'investissement, qui assurera le service de réception et transmission d'ordres.

Au regard de la procédure de gouvernance et de la politique de gouvernance produits de Stellium Invest, le consultant est susceptible de proposer des Instruments Financiers prenant en compte les facteurs de durabilité, tels que les questions environnementales, sociales et de personnel, en choisissant des producteurs de produits qui contribuent à la lutte contre le changement climatique et qui intègrent les facteurs ESG et ou ISR dans leurs politiques.

Stellium Invest perçoit des commissions de distribution des producteurs qui seront prélevées sur les frais du produit (frais d'entrée et frais de gestion). Stellium Invest rétrocèdera une quote-part de cette commission à votre interlocuteur CIF.

En cas d'application d'honoraires par le CIF, et selon la complexité de la mission confiée, une information sur cette tarification sera fournie dans la Lettre de Mission.

Préalablement à toute souscription, la nature et le détail des commissions seront précisés dans un document joint à la déclaration d'adéquation.

Les moyens de communication entre le CIF et le client sont l'email, le téléphone, la visio et le SMS.

Les sociétés référencées par Stellium Invest sont les suivantes :

■ Advenis REIM	■ Alderan	■ Altarea IM	■ Arkea REIM	■ Aream
■ EIFFEL Investment Group		■ Elevation Capital Partners (Inter Invest)	■ Corum L'Epargne	■ France Valley
■ La Française AM Finance Services	■ Mata Capital IM	■ Nextstage AM	■ ODDO BHF & GBAM	■ Norma Capital
■ Odyssée Venture	■ Perial AM	■ Urban Premium	■ Atland Voisin	■ Sofidy

En fonction de la nature des instruments financiers distribués, il est précisé qu'une évaluation périodique de l'adéquation pourra être réalisée.

Conformément à l'article 325-5 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), l'investisseur potentiel reconnaît avoir pris connaissance des éléments précités.

La liste exhaustive des éventuels partenaires du CIF peut être obtenue par le Client sur simple demande.

Traitement des réclamations

Pour toute réclamation, 2 possibilités :

- Vous pouvez formuler votre réclamation à votre Consultant, en lui adressant un courrier à l'adresse mail ou postale précisée en en-tête des présentes.
- Ou adresser votre réclamation à en fonction du produit concerné à Stellium Invest (pour les instruments financiers), à Stellium Courtage (produits d'assurance), à Stellium Financement (pour les opérations de crédit) ou Stellium Immobilier (pour les produits immobiliers) par mail à : reclamations@stellium.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Direction Générale - 11 avenue Parmentier - 31 200 Toulouse. Vous trouverez toutes les modalités de traitement des réclamations sur le site www.stellium.fr/mentions-legales/

Toute réclamation doit faire l'objet d'un traitement dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de l'envoi de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximum entre la date d'envoi de la réclamation et la date d'envoi de la réponse à l'investisseur.

Assurances RCP

Nom de l'assureur : **ZURICH INSURANCE EUROPE AG**

Adresse de l'assureur : **112 avenue de Wagram 75017 PARIS**

Le montant de la RCP par année d'assurance, différencié selon la catégorie :

IMMO	IOBSP	IAS	CIF
2000000 €	2000000 €	2000000 €	2000000 €

Médiateurs

Médiateur compétent pour l'activité IOBSP et immobilières

En cas de litige entre le professionnel et le consommateur, ceux-ci s'efforceront de trouver une solution amiable. A défaut d'accord amiable, le consommateur a la possibilité de saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont relève le professionnel, à savoir l'Association des Médiateurs Européens (AME CONSO), dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite adressée au professionnel. La saisine du médiateur de la consommation devra s'effectuer :
- soit en complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'AME CONSO : www.mediationconso-ame.com ;
- soit par courrier adressé à l'AME CONSO, 197 Boulevard Saint-Germain - 75007 PARIS.

Médiateur compétent pour les activités d'assurance

En cas de litige entre le professionnel et le consommateur ceux-ci s'efforceront de trouver une solution amiable. A défaut d'accord amiable le consommateur a la possibilité de saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont relève le professionnel, à savoir l'Association des Médiateurs Européens (AME CONSO) dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite adressée au professionnel. La saisine du médiateur de la consommation devra s'effectuer : - soit en complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'AME CONSO : www.mediationconso-ame.com ; - soit par courrier adressé à l'AME CONSO, 197 Boulevard Saint-Germain - 75007 PARIS.

Médiateur compétent pour l'activité de CIF

M. Rémi BOUCHEZ

Médiateur de l'AMF - Autorité des Marchés Financiers

17, place de la Bourse

75082 Paris cedex 02

Site internet : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation>

Protection des données personnelles

- Responsables de traitement :

Conformément à la réglementation en vigueur en matière de protection des données personnelles, les données de l'investisseur et/ou du prospect sont collectées :

- Par le Consultant pour le compte des co-responsables de traitement à savoir les sociétés Stellium Invest, Stellium Courtage, Stellium Immobilier ou Stellium Financement,
- Destinataires des données personnelles :

Le Consultant et les sociétés Stellium Invest, Stellium Courtage, Stellium Immobilier ou Stellium Financement sont destinataires de l'ensemble des données collectées.

- Finalité du traitement :

Les données personnelles sont traitées afin de permettre aux responsables de traitement de respecter leur obligation légale d'information sur leurs habilitations.

- Durée de conservation des données :

Les données personnelles des prospects, Stellium Courtage, Stellium Invest, Stellium Immobilier ou Stellium Financement s'engagent à les supprimer un an après l'entrée en relation s'il n'y a pas eu de souscription ou de mise à jour de leurs informations.

- Droits des personnes concernées :

Le prospect bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité des données ainsi qu'un droit de limitation ou d'opposition au traitement de ses données personnelles qu'il peut exercer à l'adresse suivante : rgpd@stellium.fr
Le prospect peut introduire une réclamation au sujet du traitement de ses données personnelles auprès de la CNIL.

- Politique de protection des données :

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter notre politique de protection des données présentes présente sur le site internet des sociétés Stellium : <https://www.stellium.fr/traitement-donnees-personnelles/>

Date et signature des investisseurs :